

Résolution adoptée à la séance plénière du 13 janvier 2021

Filières stratégiques : définir et mettre en œuvre les priorités

Déclaration du groupe Outre-mer

La crise que traverse notre pays depuis bientôt un an a remis la notion de souveraineté économique de la France au centre des débats.

Nous sommes bien loin de la croissance exceptionnelle pendant les trente glorieuses qui a permis à la France d'être parmi les précurseurs en offrant notamment un véritable système de protection sociale et de figurer au premier rang des puissances économiques.

Comme le rappelle l'avis, la désindustrialisation depuis 40 ans s'est traduite par la suppression de deux millions d'emplois. La révolution du travail cumulée aux grandes mutations de notre société mais surtout les conséquences post-crisis risquent de détériorer davantage notre tissu économique. Dans les Outre-mer, en dehors de grandes unités de production comme l'industrie sucrière, le Nickel en Nouvelle-Calédonie et les activités d'Ariane Espace en Guyane, l'essentiel du potentiel économique repose sur les PME voire les TPE. Le taux de création de ces entreprises est plus rapide et plus soutenu que dans l'Hexagone car elle représente une réponse pour pallier au manque d'emploi salarié dans ces régions.

Est-ce à dire que les régions ultramarines ne disposent pas d'atouts permettant de construire de véritables filières à forte valeurs ajoutées et créatrices d'emploi ?

Aux secteurs traditionnels comme le BTP, le tourisme, l'agroalimentaire ou l'énergie, peuvent se superposer ce qui fait la richesse de l'ensemble de ces territoires à savoir sa biodiversité et sa situation géostratégique.

En effet, les outre-mer concentrent 80 % de la biodiversité française. Cette richesse offre des perspectives de croissance durable et vertueuse grâce à l'économie verte et ce d'autant que la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a affirmé une volonté d'atteindre l'autonomie énergétique d'ici 2030. Or, cette ambition est insuffisamment portée puisque la part de consommation d'énergie fossile reste importante.

Pareil, si on consacre un investissement conséquent dans l'économie bleue. Forte de ces onze millions de km² d'espaces maritimes, la France représente la deuxième puissance maritime mondiale grâce aux Outre-mer. Cependant, les activités maritimes représentent seulement 2,4 % de l'emploi marchand avec 12 500 emplois

et 8 800 entreprises. Des opportunités existent aussi dans le secteur du numérique, du bois ou encore dans celui de la Silver économie.

Toutefois, la construction des filières stratégiques à l'échelle de nos territoires insulaires pour répondre à la fois à l'urgence économique et sociale et pour transformer durablement les modèles de développement, suppose de relever notamment les défis :

- du coût des crédits plus élevé dans les Outre-mer ;
- de la dépendance à la commande publique et de la dégradation importante des délais de paiement ;
- de la dépendance aux échanges extérieurs du fait de la faible intégration régionale ;
- de la formation au regard du taux de chômage abyssal.

Evidemment, l'État doit être la pierre angulaire dans le dessein des politiques de filière stratégique à impulser. Néanmoins, l'intelligence collective visant à co- construire avec les territoires, les élus locaux et les sociaux-professionnels doit indéniablement être l'une des clés de notre réussite. Le Groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.